

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION**

Séance du 9 mars 2026

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Votants : 17

Délibération n° DEL-2026-005

Objet de la délibération : **AFFECTATION DU RESULTAT 2025**

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars, à 15h00, le comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Salle « Espace réunion » de la CCCV à Le Luc, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre février 2026.

Délégués Présents : Éric AUDIBERT, Michel GROS, Jean-Pierre VERAN, Hervé PHILIBERT, Dominique LAIN, Patrick BONNET, Fernand BRUN, Jean-Louis PORTAL, Jean-Pierre ROUX, Yannick SIMON, Jean-Michel DRAGONE, Patrick ROSSI, France TERMES, Christine TESSON, Christian GHINAMO, Yves SOUQUE, Olivier VESPERINI.

Délégués Représentés : Néant

Délégués Absent(s) Excusé(s) : Didier BREMOND, Romain DEBRAY, Alain DECANIS, Jérémy GIULIANO, André GUIOL, Jean-Martin GUISIANO, Carine PAILLARD, Franck PERO, Claude PORZIO, Nathalie SALOMON, Olivier BARTHELEMY, Lydie BERTIN-PATOUX, Gilbert BRINGANT, Jean-Michel CONSTANS, Gérard FABRE, Diane FERNANDEZ, Olivier HOFFMANN, Paul KHADIR, Jean-Luc LAUMAILLER, Alain RAVANELLO, Nicole RULLAN, Pascal SIMONETTI, Patrice TONARELLI, Philippe VALLOT, Thierry BONGIORNO, Eric COLLIN, Christophe CORTES, Jean-Luc LONGOUR, Marjorie VIORT, Aude BODY, André DELPIA, Céline FERRARO, Liliane LUONGO, Richard MAURIN, Didier MONTANARD, Christophe VERCOUTRE, Emmanuel HUGOU, Franck PANIZZI, Alain THOUROUDE, Eric TOURET.

Secrétaire de séance : Patrick BONNET.

Sur le rapport de Monsieur le Président, exposant :

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,
VU l'instruction comptable et budgétaire M57 applicable au budget du SIVED NG,
VU la délibération du Comité Syndical n° 04/17.03.2025 du 17 mars 2025 retraçant le vote du Budget Primitif 2025 et à l'autorisation donné au Président de prendre les virements de crédits de chapitre à chapitre conformément à la réglementation,

VU les Décisions du Président, prises cours de l'exercice 2025, conformément à la réglementation et à l'autorisation citée ci-dessus et qui se sont avérées nécessaires,
VU la délibération du Comité Syndical n° DEL-2026-004 du 9 mars 2026, approuvant le Compte Financier Unique 2025 et le Résultat de clôture qui en résulte,

CONSIDÉRANT que le Résultat de fonctionnement de l'exercice précédent doit règlementairement couvrir à minima le déficit de la section d'investissement de l'exercice 2025.

Il est rappelé à l'assemblée que le compte financier unique 2025 fait apparaître un résultat de clôture de :

- En section de fonctionnement : + 1 752 121,51 €
- En section d'investissement : 131 355,43 €

Les restes à réaliser de 2025 de la section d'investissement sont arrêtés à :

- En dépenses : 141 766,08 €
- En recettes : 0,00 €

Il est demandé au Comité Syndical :

- **DE DIRE** que le besoin de financement de la section d'investissement du SIVED NG s'élève à 10 410,65 €, correspondant aux RAR négatifs de 141 766,08 € auxquels s'ajoute le résultat cumulé en excédent de la section pour un montant de 131 355,43 €
- **D'AFFECTER** le Résultat cumulé 2025 constaté comme suit :
 - Report du déficit d'investissement (Compte 001) : + 131 355,43 €
 - Affectation à l'investissement (Compte 1068) : + 10 410,65 €
 - Report de l'excédent de fonctionnement (Compte 002) : + 1 741 710,86 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Éric AUDIBERT.

